



Réseau Régional de Rééducation et de Réadaptation Pédiatrique Rhône-Alpes

Charte

1. Le réseau R4P regroupe *des professionnels* impliqués dans la prise en charge des enfants et des adolescents en situation de *handicap* en région Rhône-Alpes.

« Constitue un handicap, au sens de la présente loi du 11 Février 2005, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

2. L'enfant en situation de handicap et sa famille sont maîtres d'œuvre du projet de vie de l'enfant et doivent pouvoir s'appuyer à la fois sur des professionnels de proximité et sur les professionnels de centre de référence.

3. Le réseau a pour objectif

- favoriser la création et l'animation de liens entre les professionnels
- être un lieu ressource pour des actions concrètes :
 - Mieux identifier les personnes et les lieux ressources pour en faciliter l'accès aux familles et aux enfants en situation de handicap
 - Echanger les savoirs et les pratiques,
 - élaborer de « bonnes pratiques »,
 - concevoir des formations partagées,
 - inciter et valoriser les travaux de recherche, s'informer des travaux nationaux et européens ...

4. En tant que professionnel ou représentant d'une structure ou d'une association, adhérent au réseau, je m'engage à :

- respecter les objectifs du réseau mentionnés ci-dessus au point 3.
- contribuer à la lisibilité du dispositif en acceptant la diffusion de mes coordonnées professionnelles dans l'annuaire et en présentant les prestations que je propose (quelle prise en charge et pour quels enfants)
- mettre à disposition des membres du réseau les informations et les référentiels de bonnes pratiques que je juge utiles;
- mettre en œuvre et/ou participer aux formations régionales autour de l'enfant en situation de handicap ;
- mettre en œuvre et/ou participer à des travaux de recherche.

Signature (précédée de lu et approuvé)